

# COLLECTEUR DE DÉCHETS VOUS COLLECTEZ AUSSI DES LAMPES USAGÉES ?

  
LES LAMPES  
SE RECYCLENT AUSSI  
C'EST CLAIR !



## → DEVENEZ POINT DE COLLECTE



POINT DE COLLECTE  
LAMPES

### SI VOUS COLLECTEZ AU MOINS 1 TONNE DE LAMPES PAR AN

- Récyllum vous fournit des conteneurs adaptés
- Les lampes sont enlevées et recyclées gratuitement par nos soins
- Vous recevez un certificat de recyclage pour chaque enlèvement

## → DEVENEZ COLLECTEUR LABELLISÉ

### SI LA COLLECTE DE PROXIMITÉ DES LAMPES FAIT PARTIE DE VOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT\*

- Récyllum vous assure une visibilité auprès des détenteurs de lampes
- Sous certaines conditions de volume, vous pouvez être rémunéré

\* Vous informez vos clients des enjeux écologiques liés au recyclage des lampes  
Vous maîtrisez l'impact environnemental de votre logistique de collecte  
Vous disposez d'un site adapté au stockage des déchets dangereux



**Récyllum,**  
l'éco-organisme responsable de  
l'élimination des lampes usagées,  
agrée par arrêté ministériel du 9 août 2006

CONTACTEZ-NOUS  
[www.recyllum.com](http://www.recyllum.com)

N°Azur 0810 001 777

PRIX APPEL LOCAL